

On est loin du soleil

Marie-Claude Loiselle

Number 96, Spring 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/24913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Loiselle, M.-C. (1999). On est loin du soleil. *24 images*, (96), 3–3.

On est loin du soleil

Le 7 mars dernier, les différentes associations professionnelles liées au cinéma remettaient 14 prix à ses créateurs lors d'une première Soirée des Jutra. Depuis déjà quelques années circuler l'idée que le cinéma québécois se dote enfin d'un gala distinct de celui de Toronto (les Génies) dans le but d'accroître la visibilité de ses productions. Un projet tout à fait défendable et même souhaitable, dans la mesure, bien entendu, où une telle cérémonie télédiffusée peut être l'occasion de mettre en lumière la diversité de films encore tournés chaque année au Québec, dont le grand public ne connaît généralement que la part la plus commerciale. Il apparaît pourtant qu'imaginer que la dite «fête du cinéma» poursuive une telle visée, c'est oublier (comment peut-on l'oublier?) qu'au cœur de cette civilisation marchande où nous vivons, il n'y a plus de valeur que celle de la rentabilité; oublier aussi que même en ce qui concerne la culture, la notion de qualité a changé de sens pour devenir corrélative au succès commercial. Car c'est bien ce dont témoigne le choix des finalistes à ce gala, et tout d'abord pour une raison bien évidente qui est d'avoir décidé de faire voter les 5 000 membres des diverses associations pour des films qui devaient, certes, avoir pris l'affiche en salles pendant au moins une semaine, mais qui, dans bien des cas parmi les seize films admissibles à la compétition — c'est-à-dire les productions indépendantes et les œuvres les plus personnelles, qui résistent à la consommation rapide — avaient recueilli au guichet un nombre d'entrées inférieur à celui des votants! Négliger ce facteur, que nul n'ignore, c'est favoriser délibérément et d'entrée de jeu la performance au détriment de la qualité réelle des œuvres¹. On reconnaît ici la volonté d'une industrie de mettre avant tout en place un événement pouvant la gratifier et lui donner, par ce cadre autopromotionnel, toute la crédibilité nécessaire à l'achèvement de son grand œuvre, soit la dilution complète de l'art (si ce mot n'est pas déjà un archaïsme) dans une culture du délasserment.

Pas étonnant alors que l'initiateur de cette Grande Nuit du cinéma, le producteur Roger Frappier, pontife de l'heure — qui considère les Jutra comme une occasion exceptionnelle pour le milieu du cinéma de «fêter son industrie»² —, se retrouve aussi parmi les treize membres du comité consultatif sur le long métrage (réuni par le ministère du Patrimoine canadien), car, de part et d'autre, c'est bien le même esprit qui règne. Tous ensemble, les magnats de l'industrie du cinéma: producteurs, distributeurs et exportateurs, mandatés par l'État (!), ont élaboré de nouvelles stratégies pour maximiser le rendement de leurs entreprises; et pour ce faire, ils ont trouvé l'occasion belle de réclamer encore plus d'argent qu'ils iront siphonner jusque dans le budget de l'ONF réduit à 55 millions en arrachant à cette institution, déjà pauvre, cinq millions supplémentaires! Ces magnats ont produit, avec toute l'autorité conférée par leur mission au sein de ce comité, un rapport qui indique à l'État la marche à suivre en fonction de leurs priorités. Il était donc tout à fait normal que les réalisateurs soient tenus à l'écart de telles décisions, n'étant, en fin de compte, que la «chair à canon» d'une industrie qui se doit avant tout d'être plus «agressive» dans son action, afin d'être plus «concurrentielle». Ainsi, on suggère dans ce rapport que «jusqu'à 80 % du nouveau fonds serve au financement automatique de nouvelles productions en fonction des recettes au guichet (...) et du succès obtenu par le demandeur sur la scène internationale» et «les 20 % restants (...) à soutenir des projets qui ne répondent pas à ces critères», en précisant toutefois qu'une

partie de ce 20 % devrait être «consacrée» aux projets de cinéastes débutants et aux programmes de mentorat (sic) et de formation»: autrement dit, il s'agit là d'une sorte d'antichambre offerte aux cinéastes, le temps de se familiariser avec les lois du marché... Rien n'a été négligé pour assurer le meilleur fonctionnement de l'industrie, et il apparaît alors inutile de s'interroger sur la place ménagée dans ce paysage pour tous les cinéastes qui ne sont ni débutants, ni en formation et qui pourtant n'obtiennent pas la note de passage au guichet; ces cinéastes qui, par exemple, ont déjà représenté l'avenir de notre cinéma, il y a dix ou vingt ans, et qui aujourd'hui *survivent* de peine et de misère. A-t-on, par ailleurs, prévu le sort de ceux qui font partie du cénacle des «cinéastes à bon rendement» et qui, un jour de temps sombre, ne combleront plus les attentes? Or, il n'est même pas besoin, dans cette logique, de se soucier d'expérience acquise et encore moins de s'empêtrer de questions de continuité. Questions caduques...

Devant la tyrannie d'une telle pensée calculatrice, alors que l'idée même de culture se trouve réduite à sa seule fonction utilitaire immédiate, peut-on encore imaginer qu'il y ait une place pour l'art, dont le propre est de bouleverser nos certitudes? On refoule alors les œuvres les plus personnelles et singulières au rang des dépenses improductives, oubliant qu'«un objet est culturel selon la durée de sa permanence»³. Mais peut-on aller jusqu'à oublier que l'État — dans la mesure où il existe encore des ministères chargés, nous dit-on, de défendre la culture — devrait justement servir de rempart contre les lois hégémoniques du marché? Or, quand l'État manque à ce devoir le plus élémentaire et se fait complice des hommes d'affaires, alors on ne donne pas bien cher de la peau des cinéastes qui ont *quelque chose à dire* et ont encore la dignité de l'insoumission... même tranquille. ■

MARIE-CLAUDE LOISELLE

«Les magnats de l'industrie du cinéma: producteurs, distributeurs et exportateurs (...) ont produit, avec toute l'autorité conférée par leur mission au sein de ce comité, un rapport qui indique à l'État la marche à suivre en fonction de leurs priorités.»

1. À ce titre, on ne peut que noter que quatre des cinq films mis en nomination par l'Association québécoise des critiques de cinéma pour le meilleur film de l'année, ne se retrouvent dans aucune catégorie des Jutra parmi les finalistes, soit: *Quiconque meurt, meurt à douleur* de Robert Morin (désigné meilleur film), *La déroute* de Paul Tana, *Revoir Julie* de Jeanne Crépeau et *The Street* de Daniel Cross. Sans compter que l'univers sonore le plus subtil et complexe qui nous ait été donné d'entendre ces dernières années au cinéma québécois, celui de *L'âge de braise* de Jacques Leduc, se retrouve lui aussi ignoré.

2. Radio-Canada, *Indicatif présent*, 1^{er} mars 1999.

3. Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Gallimard, Folio Essais, Paris 1972, p. 266.